

## **Le cardinal Hummes évoque les abus sexuels commis par des clercs**

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Dicastères](#)

**Date** : 24 avril 2010

Le cardinal Hummes, préfet de la congrégation pour le Clergé, a écrit le 12 avril une lettre aux prêtres pour la clôture de l'année sacerdotale (le 11 juin). On y lit notamment ces phrases:

"Il est vrai que des prêtres, cependant proportionnellement très peu, ont commis de très graves délits, d'horribles abus sexuels sur des mineurs, des faits que nous devons rejeter et condamner de manière absolue et intransigeante. Ces prêtres doivent en répondre devant Dieu et devant les tribunaux, civils compris. Nous prions aussi pour qu'ils parviennent à la conversion spirituelle et au pardon de Dieu. Pour sa part, l'Eglise est décidée à ne pas cacher ni minimiser de tels crimes. Mais surtout nous sommes du côté des victimes et nous voulons les soutenir dans leur reconstruction et la défense de leurs droits bafoués. Cependant, les délits de certains ne peuvent être utilisés pour salir tout le corps sacerdotal. Qui s'y emploie commet une injustice criante. En cette Année sacerdotale, l'Eglise veut dire cela à la société humaine. N'importe quelle personne de bon sens et de bonne volonté le comprend."

Source: [VIS](#)